



AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 1270-67
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N° 1270

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 18 janvier 2021, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le projet de règlement n° 1270-67 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de retirer de l'aire d'affectation du sol « Habitation de faible densité (H-F) » les lots 1 674 744, 1 674 747 et 1 674 756 et de les inclure dans l'aire d'affectation du sol « Habitation de moyenne et forte densités (H-MF) »

2. L'objet de ce projet de règlement est explicité au résumé ci-après.
3. L'assemblée publique de consultation devant porter sur ce projet de règlement est remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable, et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020.
4. Une présentation détaillée portant sur ce projet de règlement peut être consultée jusqu'au jeudi 4 février 2021 16 h 30, sur le site Internet de la Ville en suivant ce lien : [Présentation du projet de règlement n° 1270-67 - Consultation écrite.](#)

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au projet de résolution doivent être transmis par écrit au bureau de la municipalité, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6 ou par courriel à greffe@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca, et être reçus au plus tard le 4 février 2020 à 16 h 30.

5. Ce [projet de règlement n° 1270-67](#) peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

Résumé du Règlement n° 1270-67

Le règlement n° 1270-67 a pour objet de modifier les limites des aires d'affectation du sol Habitation de faible densité (H-F) et Habitation de moyenne et forte densités (H-MF), sur une partie du boulevard de la Cité-des-Jeunes, par le retrait des lots 1 674 744, 1 674 747 et 1 674 756 de l'aire d'affectation du sol Habitation de faible densité (H-F) afin de les inclure dans l'aire d'affectation du sol Habitation de moyenne et forte densités (H-MF).

Service de l'aménagement du territoire.
2021-01-05

Pour toute question relative au projet de règlement visé par le présent avis, veuillez vous adresser au:

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation écrite ;
- Service de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet du règlement ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois de janvier deux mille vingt-et-un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

